

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Débit de boissons de 3^{ème} catégorie

Monsieur le Maire,

Je soussigné

domicilié

agissant en qualité de pour l'association

ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions des articles L.3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire à (lieu)

du au

à l'occasion de

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le

Signature,

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné, François GILET, Maire de Dompierre-sur-Yon

Vu l'article L. 2122-28 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3321-1 du Code de la santé publique,

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTE :

Article unique – M

Est autorisé à ouvrir un débit temporaire de 3^{ème} catégorie

Du au

A l'occasion de

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Dompierre-sur-Yon,
le

François GILET,
Maire de Dompierre-sur-Yon